

Dossier de demande d'inscription individuelle



ATELIER BEAUTIRAN

 RESIDENT BEAUTIRAN RESIDENT HORS BEAUTIRAN

NOM PRENOM.....

Date de naissance

Adresse :

Code postal : Ville Tél :

Personnes responsables du mineur :

NOM : Prénom :

Profession :

MAIL :

TEL :

NOM : Prénom :

Profession :

MAIL :

TEL :

Coordonnées de la personne à joindre pendant les cours :

NOM :Prénom :

Tél :

L'inscription sera valide à réception du **dossier complet, accompagné du règlement.**

Si règlement en totalité : virement ou chèque

IBAN FR76 1333 5003 0108 0015 8910 913

BIC CEPAFRPP333

Si plusieurs règlement (trimestre ou mois) : nombre de chèques avec les montants détaillés selon l'option de tarif choisi, ci-contre.

Par ma signature, je m'engage à respecter intégralement les conditions d'inscription dont je déclare avoir pris connaissance dans le règlement intérieur (document ci-joint).

Fait à Le

Signature

COURS choisis – cochez 1 case :

- MARDI – 17H15-18H15 / **EVEIL** - MS.GS
- MARDI – 18H30-20H/ **INITIATION** - CE2-CM2
- JEUDI – 17H15-18H45 / **DECOUVERTE** -CP-CE1
- JEUDI – 19H-20H30/ **ARTS DE LA PISTE** - Collège et lycées

Adhésion Association : 34.00 €

+ Licence Fédération Française Ecoles de Cirque : 21.50€

Cotisation annuelle :

cochez l'option de tarif choisi :**EVEIL / 220.00€**

(la ville de Beautiran abonde pour ses résidents à hauteur de 60.00€)

220.00€ pour les non-résidents : 220+21.50+34

- 1 règlement : Année :275.50€
- 3 règlements : Trimestre : 1er : 128.84€ / 2et3ème : 73.33€
- 10 règlements : Mois : 1er :75.50€ / 9 suivants : 22.00€

160.00€ pour les résidents : 160+21.5+34

- 1 règlement : Année :215.50€
- 3 règlements : Trimestre : 1er : 108.82€ / 2et3ème : 53.33€
- 10 règlements : Mois : 1er :71.50€ / 9 suivants : 16.00€

INITIATION/DECOUVERTE/ARTS DE LA PISTE/ 290.00€

(la ville de Beautiran abonde pour ses résidents à hauteur de 90.00€)

290.00€ pour les non-résidents : 290+21.50+34

- 1 règlement : Année : 345.50€
- 3 règlements : Trimestre : 1er : 152.16€ / 2et3ème : 96.67€
- 10 règlements : Mois : 1er :84.50€ / 9 suivants : 29€

200.00€ pour les résidents : 200+21.50+34

- 1 règlement : Année :255.50€
- 3 règlements : Trimestre : 1er : 122.16€ / 2et3ème : 66.67€
- 10 règlements : Mois : 1er :75.50€ / 9 suivants : 20€

Listes des documents à joindre impérativement au dossier :

- Dossier renseigné et signé : 1^{er} page
 - Choix du cours
 - Choix du tarif et règlements joints
- 1 photo d'identité du pratiquant
- 1 certificat médical
- Les autorisations ci-dessous remplies et signées // soin// sortie//image
- fiche santé renseignée

Autorisation de soin pour élèves Mineur Majeur

Je soussigné(e), Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

Nom, Prénom :

Père, mère, tuteur (1) demeurant à.....

Donne l'autorisation, à l'Ecole de cirque de Bordeaux, de faire pratiquer tous les soins nécessaires ou interventions chirurgicales utiles sur mon enfant,

Nom, Prénom :

Observations (allergie, traitement,)

Signature,

(1)Rayer les mentions inutiles

Autorisation de sortie pour élève mineur

Je soussigné(e), Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

Nom, Prénom :

J'autorise mon enfant à quitter seul l'enceinte de l'école après les cours.

Je n'autorise pas mon enfant à quitter l'enceinte de l'école sans être accompagné.

Dans ce cas, je viendrai le chercher dès la fin du cours.

Signature,

(1)Rayer les mentions inutiles

Droit à l'image

Je soussigné(e), Madame, Mademoiselle, Monsieur (1)

Nom, Prénom :

Responsable légal (si mineur), donne l'autorisation, à l'école de Cirque de Bordeaux, de filmer, photographier, enregistrer mon enfant (nom, prénom).....
lors des activités circassiennes et à reproduire, publier, diffuser et exploiter librement les images ainsi réalisées pour la promotion de l'Ecole de Cirque de Bordeaux. Les images ne seront ni communiqué à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que la promotion de l'Ecole de Cirque de Bordeaux.

Signature,

(1)Rayer les mentions inutiles

ETAT CIVIL DE L'ELEVE

Nom : PRENOM :

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

RESPONSABLE DE L'ELEVE (pour les mineurs)

N° Sécurité sociale :

Responsable légal (père, mère ou autre) :

Tél. Domicile : Prof : Portable :

INDICATIONS MEDICALES

Vaccination tétanos : date vaccin : / / Date rappel : / /

Allergie(s) : oui * non*

Si oui, commentaires :

Asthme : oui * non*

Diabète : oui * non*

Epilepsie : oui * non*

(*) entourer la réponse

Votre enfant est-il atteint d'un handicap, de troubles du comportement ou d'autres pathologies ? (nous avons besoin de ces informations afin d'assurer l'épanouissement de votre enfant et sa sécurité) :

Antécédents médicaux : (intervention(s) chirurgicale(s), accident(s), fracture(s), trauma, lésion(s) musculaire(s))
.....

Recommandation(s) utile(s) (port de lunettes, lentilles, appareils : acoustique, dentaire, prothèse, etc)
.....
.....

Le,
Signature

QUELQUES POINTS DE REGLEMENT ET D'ORGANISATION

Nous voici ensemble pour une nouvelle année riche en activités autour des arts du cirque. Nous souhaitons vous communiquer quelques points de fonctionnement et mode d'organisation à l'Ecole de Cirque de Bordeaux

1. Adhésion et règlements

Le paiement de l'adhésion familiale et la Licence de la Fédération des Ecoles de Cirque est obligatoire pour suivre les cours à l'Ecole de cirque de Bordeaux. La Licence FFEC couvre l'assurance de la pratique du cirque mais également lors des trajets aller et retour pour s'y rendre.

La cotisation est payable (en plusieurs fois) mais **doit être obligatoirement déposés à l'accueil à l'inscription**. Les dossiers incomplets au moment de l'inscription se verront refusés.

Le paiement de ces frais vous permet d'effectuer 1 séance d'essai pour les enfants jusqu'au 30 septembre.

S'agissant d'un forfait pour 31 à 32 séances, la cotisation reste intégralement due. Les séances auxquelles l'enfant ne participera pas seront non récupérées.

Des facilités de paiements pourront être accordées en laissant obligatoirement les chèques d'avance.

2. Remboursement

En cas de départ en cours de saison :

L'adhésion et la Licence ne sont en aucun cas remboursées.

La cotisation ne peut pas être remboursée sauf maladie impliquant l'arrêt définitif de l'activité et après avis médical écrit. Toutes autres demandes de remboursement devront être soumises à une délibération du Conseil d'Administration.

La licence fédérale est remboursée si la décision d'arrêter est expressément communiquée au secrétariat **à l'issue de la 1^{ère} séance**.

3. Tenue

L'activité cirque demande une tenue vestimentaire adaptée. Cette tenue sera exigée. Il est demandé une tenue souple et proche du corps sans élément pouvant entraver le mouvement (veste, gilet, écharpe...). Pour des raisons de sécurité et la conservation du matériel, la tenue ne devra comporter aucun élément métallique (fermeture éclair, bijou...). Les cheveux longs devront être attachés.

4. Présence des parents

5. Pour que l'enfant soit dans une meilleure concentration et attention, les parents ne sont pas acceptés pendant les cours. Différents rendez-vous sont proposés aux parents afin qu'ils puissent évaluer et vivre l'activité de leur enfant.

6.

7. Accompagnement de l'enfant à l'activité

L'enfant reste sous la responsabilité du parent ou de la personne qui en a la charge avant et après le cours. Ainsi il est strictement interdit de déposer l'enfant à la grille de l'Ecole, il doit être confié à l'animateur. Si la personne qui doit venir le chercher ne sont pas les personnes inscrites sur le dossier d'inscription, le parent doit nous donner son identification qui sera contrôlé.

8. Fin des cours

Les derniers cours auront lieu la semaine du 25 juin 2020.